

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 3 mars 2023 s'est réuni le vendredi 10 mars 2023, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP - 1^{er} Vice-Président
- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Thierry EVENO - Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY - Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN - Vice-Présidente

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont donné pouvoir :

- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président a donné pouvoir à David ROBO

Ont été représentés :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE a été représentée par André BELLEGUIC

Ont été excusés :

- Patrick EVENO - Maire de BADEN

Ont été absents :

- Jean LOISEAU - Maire de l'ILE D'ARZ
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 10 MARS 2023

FINANCES

SUBVENTIONS

SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

Le groupe de travail s'est réuni le mardi 14 février 2023 et a analysé les dossiers suivants :

-1-

UBS-DSEG

Colloque international sur « l'évolution du prêteur en dernier ressort »

Contexte : Célébration de l'anniversaire des 150 ans de Lombard Street, livre de Bagehot publié en 1873. Une opportunité pour étudier l'analyse de l'évolution du prêteur en dernier ressort.

L'enjeu du prêteur en dernier ressort sera l'objet du colloque organisé par l'UBS au regard des pressions massives que subiront bientôt les banques et notamment le « Green swan » crise financière liée à la crise écologique elle-même due à un choc écologique majeur.

Ce colloque possède un double objectif :

- Déterminer comment la doctrine d'un prêteur en dernier ressort classique de Bagehot évolue vers un prêteur
- Montrer l'impact de son projet de constitution sur les régimes parlementaires

Le colloque international, rassemblera une cinquantaine d'universitaires internationaux (européens et américains) spécialistes du domaine et permettra la mise en œuvre de multiples collaborations scientifiques :

- Des collaborations de recherches internationales qui participeront au rayonnement scientifique et international de l'UBS
- Des collaborations transdisciplinaires entre les chercheurs en économie et en droit de multiples universités. Un ouvrage pluridisciplinaire pourra alors être envisagé.

Communication autour de l'évènement : relais de l'information auprès des médias locaux(PQR), création d'une page Facebook et compte Twitter.

Date : 29 juin au 1er juillet 2023

Les publics visés : Plus de 70 personnes attendus : enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants en sciences économiques, gestion et droit. Les étudiants de licences et master seront invités en particulier les étudiants « Bancassurance et finance durable » ainsi que le secteur bancaire et financier.

Budget estimé : 18 025 €

Subvention demandée à GMVA : 2 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à l'UBS-DSEG une subvention de fonctionnement de 500 € au titre de l'année 2023 pour l'organisation du colloque international sur « l'évolution du prêteur en dernier ressort »

-2-

UBS-DSEG

39ème Congrès de « l'Association Française du Marketing »

Le congrès AFM est un congrès annuel, organisé chaque printemps dans une ville de France ou à l'étranger depuis 1985. Il est le congrès n°1 pour la communauté francophone en marketing.

L'Edition 2023 organisée à Vannes aura pour thème les « responsabilité(s) et pratiques du Marketing », thème d'actualité et en lien avec le Laboratoire d'Economie et de Gestion de l'Ouest (LEGO).

Pendant 2 jours et demi, le congrès va proposer :

- Un tour d'horizon des recherches et des méthodes marketing les plus avancées.
- La présentation des études de cas pédagogiques liées au marketing
- L'animation de sessions spéciales consacrées à des thématiques scientifiques nouvelles
- Des tables rondes et intervention d'un conférencier sur le thème des liens entre pratiques marketing et responsabilités sociétales.

La qualité des communications est assurée par un comité de lecture scientifique composé d'environ 150 membres, la réputation de ce congrès est basée sur son exigence scientifique.

Ce congrès va permettre :

- De renforcer la visibilité du territoire, et le rayonnement de l'UBS et du laboratoire LEGO en tant qu'acteurs de l'univers académique en gestion
- De développer les collaborations nationales et internationales avec le territoire GMVA

Date : 10 au 13 mai 2023

Les publics visés : 250 à 300 enseignants-chercheurs et doctorants français et étrangers attendus (Canada, Afrique du Nord, Belgique). Les entreprises partenaires de l'UBS et de l'AFM seront conviés à l'évènement.

Budget estimé : 89 450 €

Subvention demandée à GMVA : 1 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à l'UBS-DSEG une subvention de fonctionnement de 700 € au titre de l'année 2023 pour l'organisation du 39ème Congrès de « l'Association Française du Marketing ».

-3-

UBS-DSEG

Organisation d'une manifestation « Journée Handicap et Inclusion »

Contexte : Organisation d'une journée sur le handicap : « de la lutte contre les discriminations à l'impératif de l'inclusion ».

Ce thème répond sur le plan de la recherche, à une dynamique politique et sociale forte de l'université en lien étroit avec le territoire pour répondre aux luttes contre les discriminations, l'inclusion et la RSE.

Cette journée, organisée autour de plénières et de tables rondes, vise à aborder :

- L'accès aux droits des personnes en situation de handicap
- La diversité des situations de handicap et les impacts des politiques publiques
- Les vulnérabilités liées au handicap, les problématiques relatives au handicap cognitif

- Le rôle de l'aide pour une approche inclusive du handicap

En présence d'intervenants d'envergure nationale (Paris 01, Nantes, Angers et chercheurs du CNRS), des acteurs du territoire investis sur les questions liées aux politiques inclusives et au handicap (ADAPEI, ESAT, IFPS, comité éthique du CHBA).

- Les travaux conduiront à une publication dans une revue scientifique nationale
- Ce projet est associé au projet TIGA (Handicap, Innovation, Territoire) auquel l'UBS est associée garantissant un écho au-delà des limites de l'agglomération.

L'UBS est le principal acteur de la recherche juridique et politique sur le territoire. Ce type de manifestation consolide ses liens avec les divers acteurs du territoire et la société civile et participe à l'attractivité du territoire par le dynamisme de sa recherche en droit et en sciences humaines et sociales.

Date : jeudi 16 mars 2023

Les publics visés : 150 personnes attendues dont : enseignants-chercheurs, formateurs des filières de santé et action sociale, élus et décideurs publics, habitants de GMVA, associations, étudiants de l'IFPS, étudiants DU Paréo et étudiants licence en droit.

Budget estimé : 5 200 €

Subvention demandée à GMVA : 1 700 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à l'UBS-DSEG une subvention de fonctionnement de 500 € au titre de l'année 2023 pour l'organisation d'une manifestation « Journée Handicap et Inclusion ».

-4-

UBS - ASSOCIATION CITOYENS ETUDIANTS « Culottes menstruelles »

Contexte : Au regard des demandes grandissantes des étudiants pour avoir accès des produits d'hygiène, l'association « Citoyens étudiants » a réalisé l'année dernière une distribution de 800 paniers d'hygiènes (masculins et féminins) aux étudiants de l'UBS, 100 % financé par la CPAM.

Suite au succès remporté, et face à la demande des étudiantes d'avoir accès à des culottes menstruelles, l'association renouvelle cette action « paniers d'hygiènes » et développe une action complémentaire, à travers la distribution gratuite de culottes menstruelles aux étudiantes

Ces protections, ayant un coût conséquent à l'achat, ne sont pas prioritaires dans le budget des étudiantes. En revanche, le confort et l'impact écologique de ces sous-vêtements (lavables et réutilisables) garantissent le bien-être des jeunes filles et participent à la préservation de l'environnement.

Ce projet est mené en collaboration avec l'entreprise locale « La minette » qui offre une réduction au regard des quantités commandées.

Le coût réel de la culotte est de 39€, avec le partenariat chaque pièce revient à 20.52€, soit une réduction de 18,48 €/pièce.

Les publics visés : 380 étudiantes de l'UBS du campus vannetais.

Communication : Diffusion d'affiches sur le campus Tohannic, ainsi qu'une campagne de communication sur l'instagram @Citoyens_Etudiants

Calendrier : La distribution des sous-vêtements est programmée avant le départ des étudiantes en stage.

Budget estimé : 7 800 €

Subvention demandée à GMVA : 2 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à l'association CITOYENS ETUDIANTS une subvention de fonctionnement de 1 000 € au titre de l'année 2023.

-5-

UNIVERSITE RENNES 1 - PEPITE BRETAGNE

Pépité Bretagne est l'outil commun pour porter l'entrepreneuriat étudiant sur les 4 universités bretonnes, la conférence des directeurs des grandes écoles et les 7 technopoles. Sa cible : étudiants, doctorants et jeunes diplômés.

Il vise à développer l'esprit d'entreprendre de l'ensemble des étudiants avec un objectif, l'employabilité accrue des étudiants permettant une meilleure insertion professionnelle.

Lauréat de l'appel à projet "Esprit d'entreprendre" lancé par le MESRI, l'équipe Pépité anime de nombre ateliers, workshop, séminaires, conférences avec toujours le même objectif : sensibiliser un maximum d'étudiant à l'entrepreneuriat.

Les 3 missions principales du Pépité Bretagne sont, et sur notre territoire GMVA :

- La sensibilisation et la formation à l'esprit d'entreprendre :
 - Portage du dispositif « Les Entrep » en Bretagne (en 2022 : 11 étudiants pour 3 équipes). Il s'agit d'une formation par l'action, inter-établissement, qui consiste à monter un projet virtuel de création d'entreprise en équipes durant 5 mois. Chaque année, certains projets aboutissent à la création d'une entreprise.
 - 9 actions de sensibilisation conduites auprès de 200 étudiants
 - Lancement du programme « Une idée pour mon territoire » en octobre 2022 avec 50 étudiants engagés et la participation active de GMVA sur cette opération
 - La poursuite du programme Fabrik Ta Pépité avec 6 équipes d'étudiants de Vannes agglomération. Parcours de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les étudiants réalisés à travers le fruit d'un partenariat entre le Pépité et les 7 Technopoles de Bretagne.
- L'accompagnement des étudiants-entrepreneurs : La délivrance du Statut National Etudiant Entrepreneur auprès de 11 étudiants en 2021-2022.
- Fédérer les acteurs du territoire autour de l'entrepreneuriat étudiant

2 ETP consacrés aux sites de Vannes, Lorient et Pontivy.

Pépité souhaite poursuivre et renforcer les actions et sa présence sur l'agglomération au profit des étudiants en:

- Déployant Fabrik ta Pépité avec la technopôle, formation action de sensibilisation d'une durée de 3 mois
- Déployant "une idée pour mon territoire", action d'intelligence collective autour d'une problématique de la collectivité

Budget estimé : 43 720 €

Subvention demandée à GMVA : 3 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à PEPITE une subvention de fonctionnement de 3 000 € au titre de l'année 2023.

-6-

MEILLEUR OUVRIER DE France

L'association « Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France » maintient depuis 36 ans sa volonté d'accompagner les jeunes dans leur choix d'une formation professionnelle valorisante et créative dont les compétences acquises faciliteront leur accès au marché du travail.

Elle organise tous les ans des épreuves ponctuelles et non ponctuelles dans le cadre du concours « un des meilleurs apprentis de France » dans le Morbihan destiné à des élèves ou apprentis en formation initiale d'un métier généralement âgés de moins de 21 ans.

Cette action est reconnue auprès des établissements de formation et des entreprises. Elle permet à de très nombreux jeunes de se valoriser et de trouver rapidement un emploi.

En 2021 dans le Morbihan, il y a eu 150 candidats inscrits pour 23 spécialités en concours

Résultats : 38 lauréats départementaux, 14 lauréats régionaux et 2 candidats nationaux.

Dates de déroulement du concours :

- Epreuves départementales : du 1er mars au 15 avril 2023
- Epreuves Régionales : du 17 avril au 24 mai 2023
- Epreuves nationales en septembre 2023

Budget estimé : 14 300 €

Subvention demandée à GMVA : 2 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE une subvention de fonctionnement de 1 000 € au titre de l'année 2023.

-7-

MOUVEMENT EUROPEEN

Association qui a pour objet de regrouper toutes les personnes physiques et morales désireuses de promouvoir une Europe intégrée et pacifique ; fournir au public un cadre d'information, de réflexion et d'échanges sur les objectifs de la construction européenne et l'état de ses réalisations afin de préparer au sein d'une Europe intégrée ; soutenir toutes les initiatives susceptibles de promouvoir l'idée européenne.

Le projet "Les jeunes et l'Europe" consiste en l'organisation d'un évènement qui se veut être une simulation de parlement européen au cours duquel des jeunes venus de tout horizon (apprentis, étudiants et lycéens) jouent le rôle de députés européens. L'objectif est de leur faire découvrir les institutions européennes et le rôle de chacune d'entre elles, mais aussi de leur en faire comprendre l'intérêt.

Association comprend 42 bénévoles, 43 adhérents dont 42 relevant de l'agglomération.

L'association nous sollicite dans le cadre de l'organisation deux journées qui se dérouleront sur le territoire de GMVA en mars et octobre 2023.

Les Publics visés :

- Élèves du territoire
- Établissements scolaires (Université, CFA, lycées généraux ou techniques)
- Associations partenaires (Malamea O Futuna, Territoires apprenants, Mouvement européen - Morbihan, Jeunes européens - France)

Ci-dessous le déroulé des deux journées de mobilisation.

Date : 15 mars 2023 + octobre 2023 (date à définir)

Au cours de cette journée, plus d'une centaine d'élèves venus de différents établissements de la région Vannetaise sont répartis en 7 groupes politiques qui se veulent représentatifs du parlement européen. Ils débattent dans un premier temps, en groupes, de différents thèmes significatifs à notre ère, avant de passer en séance plénière, au cours de laquelle ils débattent entre groupes. Enfin, ils votent pour adopter les résolutions décidées lors des débats précédents. Le choix de mélanger l'origine scolaire des élèves présents lors de cette journée permet de démontrer ce qu'est l'Union Européenne : une multitude devant œuvrer pour un objectif commun.

Mise en ligne le 14/03/2023

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230310-230310_DEC01-AU

- 2 évènements se dérouleront sur le territoire de GMVA en 2023 (2 000 € de subvention demandée à GMVA)
- 1 évènement se déroulera sur le territoire de Lorient agglomération en 2023 (700 € de subvention demandée à Lorient agglomération)
- 1 évènement se déroulera sur le territoire de Pontivy Communauté en 2023 (700 € de subvention demandée à Pontivy Communauté)

Budget estimé sur les actions du territoire de GMVA : 8 720 €

Subvention demandée à GMVA : 2 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à MOUVEMENT EUROPEEN une subvention de fonctionnement de 1 400 € au titre de l'année 2023.

-8-

SAFARI DES METIERS

Le safari des métiers du numérique rassemble entreprises du numérique, organismes de formation et acteurs de l'emploi pour promouvoir la filière numérique, ses opportunités d'emplois et valoriser la diversité des métiers.

Evènement né en 2017 sous l'impulsion d'entreprises du numérique et de partenaires de l'emploi, pour répondre aux enjeux de recrutement et d'attractivité de la filière. Dès 2018, la coordination et le pilotage de cette action est confiée à l'association ADN Ouest pour pérenniser cette initiative.

L'évènement Safari des métiers existent depuis de nombreuses années à Nantes, avec succès.

2 éditions ont été réalisées à Brest en 2021 et 2022.

Pour 2023, 6 éditions sont prévues : Brest, Rennes, Vannes, Angers, Nantes, La Roche sur Yon.

Les objectifs :

- Promouvoir la filière du numérique, faire découvrir la diversité des métiers ;
- Mettre en lumière les opportunités d'emploi, les entreprises qui recrutent ;
- Faire connaître les formations adaptées aux besoins en compétences du territoire.

Evènement organisé sur une journée et regroupant la présence de partenaires, des animations d'ateliers d'initiations au code, au design thinking, au numérique responsable et des conférences sur les métiers du numérique, des pitches métiers de professionnels locaux ainsi qu'un escape game « découvrir les métiers du numérique » sera proposé.

Partenaires présents (prévisionnel) :

- Des entreprises : Isatech, Socomore, Stef, MGDIS, ADM/Neovia, Five, Iliane, Venetis
- Des organismes de formations : UBS, Ensibs, Greta, Afpa, IUT Vannes, My Digital School...
- Des associations/organisations : Pole Emploi, Atlas, APEC, NQT, Mission locale, Printemps de l'entreprise

Salariés, profils en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, étudiants à la recherche d'un stage ou d'une alternance, lycéens Evènement gratuit pour les visiteurs

Date de l'évènement : novembre 2023

La demande de soutien formalisée auprès de GMVA est de 5 000 euros.

Néanmoins, dans l'hypothèse où une mise à disposition gracieuse serait envisageable pour les points suivants, un soutien de 2000 euros aux organisateurs permettrait d'équilibrer le budget :

- Mise à disposition d'une partie du Palais des Arts + équipes techniques (petit amphi 113 places + hall à l'étage + 3/4 salles de réunions)
- Mise à disposition gracieuse de grandes plantes vertes de 1,80m (20 environ)

Mise en ligne le 14/03/2023

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230310-230310_DEC01-AU

- Mise a dispo mobilier : mange debout 20 + tabourets 40

Budget estimé : 16 400 €

Subvention demandée à GMVA : 5 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer au SAFARI DES METIERS une subvention de fonctionnement de 2 000 € au titre de l'année 2023 sans la mise à disposition gratuite de personnel technique, de plantes vertes et de mobilier.

DOSSIERS PRESENTES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le groupe de travail s'est réuni le mardi 14 février 2023 et a analysé les dossiers suivants :

-9-

BGE

BUS ENTREPRENEURIAT POUR TOUS

Le bus de l'entrepreneuriat Pour Tous - Une solution collaborative, itinérante pour « Aller à la rencontre » des habitants des QPV /QVA afin de :

- Détecter les porteurs de projets - potentiels ou en activité
- Orienter ces publics vers l'ensemble de l'écosystème local du fait de leur capacité à identifier et à se faire identifier par les partenaires locaux, les créateurs et les entrepreneurs
- Contribuer à augmenter le nombre de porteurs de projets, de création, de reprise ou d'implantation d'entreprises ayant recours à l'accompagnement technique ou financier

Le Bus de l'entrepreneuriat est un dispositif BPI France. Il intervient sur les départements du Morbihan et du Finistère en priorité sur les QPV/QVA mais étendu à titre expérimental aux zones rurales sur le territoire de GMVA (Petites Villes de Demain) via les Info services.

Moyens mobilisés : 1 chef de projet à temps complet sur ces 2 départements et 6 agglomérations concernées.

Récurrence mensuelle de présence sur chaque commune en expérimentation : présence chaque trimestre envisagé sur chaque Info services de GMVA, présence de 3 à 5h sur site en fonction des besoins. Site d'implantation nécessaire : parking, résidence, zone d'activité...

Le bus de l'entrepreneuriat pour tous est un lieu, de conseil, d'information, avec internet embarqué et système extranet accessible aux partenaires. Des experts de la création sont à l'écoute des habitants et mettent à la disposition de toute personne ayant une idée de création 'entreprise des outils, des financements et des méthodes adaptées à chaque projet. L'action de décline en trois phases :

- Le repérage : sensibilisation des habitants à la création d'entreprise.
- L'accompagnement : structuration des projets émergents.
- L'appui au développement des entreprises installées

Subvention de GMVA en 2022 : 1 465 €

Lien avec les Info Services de GMVA : Le bus est venu sur ARGOET INFO SERVICE le 11 octobre 2022

Budget estimé : 64 985 €

Subvention demandée à GMVA : 3 310 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à BGE une subvention de fonctionnement de 2 300 € au titre de l'année 2023 pour l'action « Bus de l'entrepreneuriat pour tous ».

-10-
BGE
CITES LAB VANNES

L'action Citéslab consiste à proposer aux habitants des quartiers de Ménimur et Kercado une porte d'entrée de proximité sur la création d'entreprise au travers de permanences et d'évènements organisés dans chaque quartier.

Les habitants des quartiers sont mobilisés par CitésLab en direct, via les permanences ou les ateliers organisés à l'initiative de CitésLab, ou en partenariat, quand l'action est construite par CitésLab mais proposée à un groupe constitué par un partenaire.

Une cheffe de projet à 80% sur Vannes sur la base d'un temps complet (35h/semaine). Partage entre Auray-Vannes

Il y a trois étapes distinctes dans le parcours proposé par CitésLab :

- La sensibilisation/ détection : il s'agit d'actions réalisées auprès d'un public qui n'a pas forcément envie de créer une activité. A ce titre, il a été conduit à Vannes plusieurs animations dans des lieux commerciaux, de quartier, des cafés créateurs, présence à des évènements de quartier.
- L'amorçage collectif : il s'agit de permettre à plusieurs personnes intéressées par la création d'entreprise ou en réflexion sur le projet professionnel de se réunir pour bénéficier de l'émulation de groupe au service de leur réflexion. Il s'agit d'ateliers, parfois organisés avec les partenaires ou chez eux
- L'Amorçage individuel : il s'agit des RDV proposés lors des permanences, qui permettent à la cheffe de projet CitésLab de rester référent de parcours, de suivre l'avancement du projet et d'orienter vers les partenaires ou formations adéquats.

Budget estimé : 58 350 €

Subvention demandée à GMVA : 13 792 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à BGE une subvention de fonctionnement de 3 000 € au titre de l'année 2023 pour l'action « CitésLab ».

-11-
MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES
SYNERGIE OS SESAME

Le projet SYNERGIE OS SESAME 2023 a pour vocation de s'inscrire pleinement dans les axes prioritaires fixés et définis dans le cadre de la Politique de la Ville pour 2023. Les objectifs prioritaires dans lesquels nous nous inscrivons dans le cadre de Synergie 2023 sont :

- Favoriser l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- Intégrer une logique de parcours et d'accompagnement dans les actions proposées et au-delà de l'emploi,
- Développer des actions en partenariat avec les entreprises locales,
- Prévenir et agir contre les discriminations vers et dans l'emploi,
- Développer « l'aller vers » des publics éloignés des dispositifs d'accompagnement dans l'emploi, afin de prendre en compte leurs besoins et de proposer des réponses adaptées,

Il s'agit ici de maintenir deux modes d'accompagnement qui s'organisent autour de modalités différentes :

- Accompagner individuellement en grande proximité (permanences au cœur des quartiers et maintien des tours de rues réguliers en collaboration avec la Sauvegarde 56)
- Poursuivre le développement d'actions collectives pertinentes et en lien avec les entreprises (Module "Mieux réussir son intégration en entreprise", TTJ (Trouve ton job !), TTA (Trouve Ton

Mise en ligne le 14/03/2023

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230310-230310_DEC01-AU

Alternance !) Rallye de l'emploi au cœur des quartiers, atelier de soutien à l'apprentissage du code de la route).

Les Publics visés :

Age : 16/17 ans et 18/25 ans

Sexe : Femmes et Hommes

Estimation du nombre de bénéficiaire : 110 personnes

Budget estimé : 105 700 €

Subvention demandée à GMVA : 17 280 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à la MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES une subvention de fonctionnement de 4 300 € au titre de l'année 2023 pour l'action « Synergie Os Sésame ».

-12-

**MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES
EGALE A EGALE**

Le 25 novembre 2017, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale » du quinquennat. Il a défini l'éducation comme le premier pilier d'une politique ambitieuse permettant à la fois de diffuser la culture de l'égalité et de prévenir et combattre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles. La culture de l'égalité entre les sexes participe du principe de l'égalité des chances et du respect d'autrui.

Aujourd'hui, cette recherche de l'égalité a donné lieu à un cadre législatif complet pour que cette préoccupation trouve sa place partout : à l'école, au travail. Certains écarts entre les femmes et les hommes se réduisent mais des inégalités perdurent et nous le mesurons au quotidien dans nos accompagnements auprès des jeunes : choix professionnels restreints des jeunes femmes, mise à l'écart de certains métiers pour les jeunes hommes, investissement fort des jeunes mamans dans leur vie familiale et auprès de leur(s) enfant(s).

Afin d'atteindre l'objectif principal du projet à savoir 'sensibiliser les jeunes à l'égalité professionnelle et sociale entre les femmes et les hommes', les professionnels de la Mission locale bénéficieront d'un temps d'information et de sensibilisation à la thématique de l'égalité.

Pour ce faire, ils appuieront sur le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles qui dispose de l'expertise pour former à la culture de l'égalité. En 2022, une partie des professionnel·les de la Mission locale ont pu bénéficier d'un premier temps de sensibilisation. En 2023, la Mission locale proposera aux professionnel·les de compléter les connaissances acquises lors de cette sensibilisation par un nouveau temps de formation.

Les professionnel.le.s qui n'ont pas bénéficié de l'intervention du CIDFF en 2022 auront la possibilité en 2023 de participer à la formation 'formation à l'égalité femmes et hommes : développer une culture égalitaire dans sa pratique professionnelle'(formule initiation).

Les axes d'action:

La MLPV va organiser en 2023 deux temps collectifs, l'un à destination d'un public féminin, l'autre à destination d'un public masculin.

Budget estimé : 13 000 €

Subvention demandée à GMVA : 5 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à la MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES une subvention de fonctionnement de 1 800 € au titre de l'année 2023 pour l'action « Egale à Egale ».

-13-

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE - CREATION D'UNE MINI ENTREPRISE AU LYCEE NOTRE DAME LE MENIMUR

Le projet a pour vocation de développer l'esprit d'entreprise auprès de lycéens morbihannais via la création d'une Mini-Entreprise.

La mini entreprise « Entreprendre pour Apprendre » permet aux jeunes de découvrir des métiers via un parcours entrepreneurial ainsi que les services d'une entreprise, donne du sens aux cours et matières dispensés en classe.

Il permet aux jeunes de développer les aptitudes et compétences telles que : organiser, analyser, décider, réaliser, travailler en équipe en vue d'acquérir une autonomie, un esprit d'initiative et un esprit critique.

Ce projet vise à mettre en valeur et faire acquérir des compétences et des responsabilités en tenant compte de l'égalité Femmes /Hommes. Il permet aussi aux jeunes de mieux connaître son territoire, de l'analyser et d'être capable d'utiliser les ressources qui sont mises à leur disposition, dans divers domaines, sur leur secteur géographique. Il s'inscrit dans une dynamique de quartier permettant ainsi à ses habitants de se mettre en avant à travers la création de mini entreprise et d'être ainsi en capacité de faire évoluer leurs compétences et de le faire savoir.

Le programme Mini-Entreprise « Entreprendre pour Apprendre » se déroule sur une année scolaire complète (30 à 60 heures). Il permet aux jeunes de créer une entreprise, en collant au plus proche de la réalité :

- Trouver une idée de produit ou service (en lien avec la notion de développement durable)
- Etudier son marché, trouver des investisseurs, trouver un nom d'entreprise en lien avec les acteurs locaux
- Recrutement : Les jeunes passent de vrais entretiens de recrutement menés par des professionnels et sont répartis en services (Direction générale, Ressources humaines, Commercial, Financier, Communication et Technique), ce qui permet la découverte des métiers.
- Production de leur produit/service et vente de celui-ci et l'organisation d'évènements
- Participation au salon Régional des Mini-Entreprises « entreprendre pour Apprendre » (Plus de 90 projets y seront présentés)

Les jeunes sont évalués lors du salon régional, où les jurés (chefs d'entreprises) évaluent chacun des projets présentés selon les indicateurs suivants : savoir-faire, savoir être, qualité du travail en équipe, de l'aptitude à l'expression orale et de la présentation d'un dossier.

Budget estimé : 5 000 €
Subvention demandée à GMVA : 3 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE une subvention de fonctionnement de 700 € au titre de l'année 2023 pour la création d'une mini entreprise au lycée Notre Dame Le Menimur.

-14-

UNIS CITE BRETAGNE

Jeunes engagé-es en appui aux structures et habitants des quartiers prioritaires pour le vivre ensemble et lien intergénérationnel

Unis-Cité est l'association pionnière et spécialiste du service civique en France. Elle est née en 1994 d'un rêve : qu'un jour il devienne naturel que tous les jeunes, quels que soient leurs origines et leurs parcours antérieurs, puissent consacrer un temps de leur vie à servir la collectivité, et que cette étape soit pour elles et eux un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres.

Mise en ligne le 14/03/2023

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230310-230310_DEC01-AU

Unis Cité anime et développe des programmes de Service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveau d'étude et croyances de mener en équipe, pendant 6 à 8 mois, des actions au service de la collectivité. Unis-Cité s'associe aux partenaires et réseaux du territoire pour réaliser ses missions.

Dans ce cadre, les volontaires sont accompagnés en équipe à réaliser des missions d'intérêt général sur des thématiques diverses : lutte contre l'isolement des personnes âgées, transition écologique, ciné-débat citoyens, etc. En parallèle, les volontaires sont accompagnés dans la construction de leur projet d'avenir à travers des actions collectives et des entretiens individuels.

Le service civique est proposé comme un espace d'expérimentation, d'innovation, de créativité pour et par des jeunes engagés pour les autres. Les volontaires se rencontrent, se confrontent, s'interrogent, construisent et agissent dans les quartiers en lien avec les habitant-es, en particulier les jeunes et les aîné-es, et toujours en appui aux structures de quartier (Espace Henri Matisse de Ménimur, FJT de Kérizac, Vannes Golfe Habitat, association Mine de Rien, etc...). Ils et elles contribuent par leur action à renforcer le lien intergénérationnel, à créer des espaces de rencontre, de dialogue et de débat sur des sujets de société, à favoriser l'accès au numérique ludique pour tous, la découverte culturelle, la préservation de l'environnement, auprès de public de tous âges et de toutes catégories sociales.

Les axes d'action:

La mission des volontaires se déroule de janvier à juillet 2023, à raison de 4 jours par semaine. Elle mobilise une équipe de 40 volontaires, en action sur les quartiers autour d'axes de mission :

- « Solidarité seniors : lutter contre l'isolement des personnes âgées »
- « Cinéma et citoyenneté : offrir des espaces de parole et d'échange »
- « Ambassadeur de la santé mentale » :

Budget estimé : 155 457 €

Subvention demandée à GMVA : 15 000 €

Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 14 février 2023, il est proposé d'attribuer à UNIS CITE BRETAGNE une subvention de fonctionnement de 1 500 € au titre de l'année 2023.

DOMAINE SOLIDARITE -POLITIQUE DE LA VILLE - APPEL A PROJET 2023

-15- NOVITA

Le projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » est un dispositif expérimental national, visant à démontrer qu'à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, il est possible de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.

L'association Nov'ita a porté la préfiguration du projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » qui lutte contre la privation d'emploi à travers un projet de territoire sur le quartier de Ménimur à Vannes.

L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) recrute les Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE) volontaires de Ménimur en CDI à temps choisi, pour réaliser des services ou des produits utiles au territoire de Ménimur.

Désormais NOV'ITA assure le suivi de l'expérimentation à travers le projet de territoire.

L'association Nov'ita sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération pour l'attribution d'une subvention de 15 000€ au titre de l'année 2023, pour un budget prévisionnel de 122 983€.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer à l'association « NOVITA » une subvention de fonctionnement de 5 000 €.

**-16-
VACANCES ET FAMILLES**

L'association « Vacances et Familles » souhaite permettre aux familles éloignées des vacances des Quartiers Politique de la Ville de Vannes, de sortir de leur quotidien, de leur isolement, et de créer du lien social entre elles et de réaliser leur projet de vacances.

L'objectif est d'accompagner les familles et de prévoir des départs en vacances, en organisant des réunions collectives, des échanges sur les recherches de lieux de séjours.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération pour l'attribution d'une subvention de 6 000€ au titre de l'année 2023, pour un budget prévisionnel de 61 000€.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer à l'association « Vacances et Familles » une subvention à hauteur de 3 000€.

**-18-
SAUVEGARDE 56**

L'association « Sauvegarde 56 » favorise l'accès aux droits dans un but d'insertion et d'intégration sur le territoire. Elle poursuit l'activité de l'ASCEAP (Accompagnement Social et Culturel pour l'Echange et l'Amitié entre les Peuples).

L'action menée se fait sous forme d'entretiens individuels : accueil, écoute, identification des attentes et des besoins, information juridique sur les droits et les devoirs en France, accompagnement, soutien, aide administrative, suivi des dossiers et orientation des personnes vers les services compétents, avec accompagnement physique le cas échéant.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 6 000€ pour un budget prévisionnel de 58 408€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 3 000€ au titre de l'année 2023.

**-19-
ADOMTOM**

L'association « ADOMTOM » a pour objectif de faciliter l'accès aux soins, à l'éducation, à la culture, et à l'emploi d'un public immigré.

L'association ADOMTOM a pour but de faciliter les relations entre les usagers et les services et tend vers l'égalité d'accès à ces services.

Les ateliers sont destinés à valoriser la langue d'origine des familles par des échanges lors de groupes de parole avec un animateur interculturel et connaissant bien la langue d'origine des familles et le français.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 1 150€ pour un budget prévisionnel de 3 500€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 1 150€ au titre de l'année 2023.

**-20-
CLEAS 56**

L'association CLEAS 56 a pour but de promouvoir, soutenir et favoriser toute action d'éducation populaire et de formation permanente dans les domaines social, économique, culturel, familial, et linguistique.

En particulier, le CLEAS enseigne le français aux étrangers, en favorisant la participation aux activités de la commune, avec des fêtes de quartiers, des activités sportives et culturelles de la commune.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 4 000€ pour un budget prévisionnel de 36 843€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 4 000€ au titre de l'année 2023.

**-21-
LES COMPAGNONS BATISSEURS DE BRETAGNE**

L'association « Les compagnons batisseurs de Bretagne » propose de l'auto-réhabilitation accompagnée ; elle accompagne des propriétaires occupants et des locataires à rénover leur lieu de vie en leur apportant son ingénierie à titre gratuit.

L'occupant du lieu de vie acquiert le matériel et décide de la ou des pièces ayant besoin d'être rénovées. Les bénévoles et jeunes volontaires de l'association l'accompagnent dans la prise de décision et la réalisation du projet de réhabilitation.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, dans le cadre de son programme local de l'habitat, conventionne chaque année avec cette association mais à destination des situations d'urgence en lien avec la précarité énergétique et l'insalubrité.

Les compagnons batisseurs souhaitent développer un accompagnement par anticipation des situations de dégradations et permettre ainsi aux personnes les plus en difficultés de rester dans leur lieu de vie en l'adaptant à leurs besoins.

Au-delà de l'amélioration de l'habitat par des chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, l'association propose du prêt d'outils, des animations collectives. Elle développe tout un réseau d'entraide de proximité grâce à des ateliers qui sont des temps d'échange, d'apprentissage et de convivialité.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 5 000€ pour un budget prévisionnel de 60 550€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 5 000€ au titre de l'année 2023.

**-22-
SOLIDARITE MEUBLES**

L'association « Solidarités Meubles » vient en aide aux personnes les plus démunies par la collecte et la distribution de meubles d'occasion et d'électroménager neuf.

Elle équipe en meubles d'occasion et en électroménager neuf les familles dans la précarité, sur orientation des travailleurs sociaux. Une participation financière est demandée aux bénéficiaires.

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 5 000€ pour un budget prévisionnel de 57 340€.

A la suite de l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 5 000€ au titre de l'année 2023.

-23-

MAISON DU DROIT

La Maison du Droit, ouverte depuis décembre 2007, est un centre d'accueil, un point d'information et d'orientation dans le domaine juridique. Le service est ouvert à tous, et a pour but de faciliter les démarches, d'informer et d'orienter les habitants de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération sur leur droits et devoirs, et d'offrir une plateforme de services (médiation, conciliation...).

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 12 000€ pour un budget global de 83 000€.

Suite à l'étude menée par le groupe de travail Solidarités, il est proposé d'attribuer à la Maison du Droit une subvention de 12 000€ au titre de l'année 2023.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les subventions et financements tels qu'énoncés ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ